



L'HÉSITATION DES SOIGNANTS À LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

APPROCHE ÉTHIQUE DE LEURS RÉTICENCES

Sophie Andréa LAGRANGE, Stagiaire EREBFC, Etudiante en sociologie à l'Université de Bourgogne

INTRODUCTION

Dans un contexte de défiance croissante à l'encontre de la vaccination ces dernières décennies en France, l'irruption de la pandémie de Covid-19 n'a pas manqué d'assurer la résurgence d'antiques controverses. Face à l'engorgement des services hospitalier et notamment des services dédiés à la prise en soin des patients atteints par la Covid-19, les soignants ont affronté une crise sanitaire et humaine sans précédent, tandis qu'émergeait un discours politique empreint de gratitude. Quelques mois plus tard, le gouvernement encourage massivement la vaccination des citoyens avant de la rendre obligatoire pour les personnels soignants à compter du 15 septembre 2021, contraignant ainsi ceux qui refusaient jusqu'alors de se faire vacciner à cesser leurs activités professionnelles.

Cette obligation a parfois vu naître un refus catégorique de procéder à la vaccination. Parmi ces réfractaires se trouvaient également des soignants pour qui la prise de décision fut teintée d'hésitations. Oscillant entre conscience professionnelle et craintes sur le plan personnel et familial, contestations d'une mesure jugée liberticide, le tout dans un contexte professionnel déjà dégradé et éprouvé par les vagues épidémiques successives. Beaucoup d'entre eux n'ont finalement pas eu le choix.

L'EREBFC, dans le cadre de la mission Observatoire, est parti à la rencontre de ces personnels de santé de la région qui ont été hésitants à la vaccination contre la Covid-19 afin de comprendre les motifs de leurs réticences et identifier les questions éthiques que cette hésitation vaccinale soulève.

CHRONOLOGIE DES ÉTAPES CLÉS À LA CONTEXTUALISATION DE L'ÉTUDE

- 16 mars 2020 : premier confinement jusqu'au 11 mai,
- 23 mars 2020 : déclaration de l'état d'urgence,
- 9 juillet 2020 : sortie de l'état d'urgence sanitaire,
- 27 décembre 2020 : première vaccination en France,
- 31 mai 2021 : création du passe sanitaire,
- 5 août 2021 : obligation vaccinale pour les soignants.

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'une étude qualitative, par entretiens semi-dirigés individuels (en présentiel, par téléphone, ou en visioconférence) menés au mois de mars 2022. La population étudiée concernait les professionnels de santé, exerçant en Bourgogne - Franche-Comté, qui ont hésité mais se sont fait vacciner contre la Covid-19. Concernant le recrutement des enquêtés, nous avons procédé à un appel à témoignages. Pour ce faire, une affiche résumant les modalités de participation à l'étude a été diffusée aux établissements sanitaires et médico-sociaux de la région ainsi que sur les réseaux sociaux de l'EREBFC.

RÉSULTATS

ENTRETIENS ET PROFILS DES ENQUÊTÉS

Au total, 12 entretiens individuels ont été réalisés avec la population d'enquête (5 en visio-conférence, 6 par téléphone et 1 au sein des locaux de l'EREBFC).

L'échantillon est majoritairement féminin et constitué à 50 % d'infirmier.es. La moyenne d'âge des enquêtés est de 49 ans et l'ancienneté professionnelle est en moyenne de 24 ans.

CE QUI A FAIT LE LIT DE L'HÉSITATION VACCINALE

- Les errances de la gestion politique de la crise.

Le rôle de l'Etat dans la gestion de la crise sanitaire est régulièrement mentionné pour souligner ses défaillances

« Quand il n'y avait pas de masques on nous disait que c'était inutile. On nous dit des choses puis d'autres etc. On peut se poser des questions. » (Secrétaire médicale formée en soins énergétiques, 55 ans, 30 ans d'expérience)

Cela fait régulièrement appel au souvenir des quatre crises ou scandales sanitaires majeurs connus en France ces dernières décennies : l'affaire du sang contaminé ; le vaccin contre l'hépatite B et les suspicions de lien avec la sclérose en plaques ; la grippe H1N1 ; et le scandale du Médiateur.

- Le manque de pédagogie en faveur de la vaccination a contribué à construire cette hésitation vaccinale.

« On reconnaît un arbre à ses fruits [...] S'il y avait une vraie raison [d'imposer la vaccination], ce ne serait pas difficile de la faire accepter [...] En face de nous, il y a juste des gouvernants qui nous disent « tu vas te faire vacciner parce que Jacques a dit "vaccine-toi" ». C'est un peu léger comme argumentaire. » (Orthophoniste, 48 ans, 27 ans d'expérience)

- Une « infodémie » qui conduit à douter des médias.

La surenchère d'informations relatives à l'évolution de la crise sanitaire a pu être anxiogène. De plus, l'évolution rapide des protocoles sanitaires a contribué à les juger parfois contradictoires.

« Je mets en doute l'honnêteté de la médiatisation. Les médecins qui parlent sur les plateaux télé ont tous des conflits d'intérêts. Ça m'ôte la confiance. » (Infirmière en soins à domicile, 60 ans, 38 ans d'expérience)

- La confiance érodée en un capitalisme pharmaceutique.

S'ajoute à ces réticences, une vision exclusivement capitaliste de l'industrie pharmaceutique ainsi que de diverses institutions de santé publique ayant contribué à la création du vaccin puis à sa diffusion massive.

« Une fois qu'on a compris qu'on n'était pas là pour soigner mais vendre des actions... Il n'y a pas besoin d'être un clairvoyant particulier pour comprendre le cheminement des dirigeants des

grands groupes pharmaco-industriels aidés par les politiques. »
(Infirmier en soins palliatifs, 46 ans, 21 ans d'expérience)

- La réticence vaccinale des français.

Les réticences de français à l'égard de la vaccination sont fortes comparativement aux autres pays d'Europe, et ce, quel que soit le vaccin.

« Le vaccin contre l'hépatite je ne l'avais déjà pas fait de bon cœur. Il ne m'avait pas convaincu » (Infirmière en soins à domicile, 60 ans, 38 ans d'expérience)

LA SANTÉ AU NATUREL

- Conception holistique de la santé.

Les motifs de réticences à la vaccination contre la Covid-19 exposés par les soignants rencontrés témoignent d'une certaine conception de ce qu'est la santé ainsi que de ce qui y fait de facto obstacle. Les enquêtés ont fait part de leur intérêt pour la complémentarité avec un certain nombre de pratiques de soins dites non-conventionnelles.

« La santé ce n'est pas : vaccinez-vous et vous ne mourrez pas. La santé c'est : "prenez soin de vous, mangez bien, faites un petit peu d'activité, soyez en paix avec vous-même, ne cultivez pas la colère." Je me sens à chaque fois écartelée. Entre mes convictions profondes, qui me correspondent à moi, et celles qui sont prônées par des gens qui prétendent savoir ce qui est bien pour nous. » (Infirmière en soins palliatifs, 50 ans, 12 ans d'expérience)

- Immunité naturelle.

Le respect de l'immunité naturellement construite est un postulat commun à ces enquêtés.

« Je pense que le fondement du refus du vaccin c'est le respect de la nature. Se dire qu'on a une immunité qui s'est construite depuis le début de l'humanité, et qu'on est en train de tout foutre en l'air. » (Infirmière en soins à domicile, 60 ans, 38 ans d'expérience)

IRRUPTION DE LA COVID-19 ET INSTAURATION PROGRESSIVE DE L'OBLIGATION VACCINALE

- La dimension sacrificielle du soin et l'héroïsation des soignants.

La crise de la Covid-19 survenue à la fin de l'année 2019 a exacerbé les difficultés rencontrées par les soignants. Leur courage fut tout d'abord salué lors de la première vague épidémique qui a touché la France à la fin de l'hiver 2020. Les soignants reviennent ainsi sur cette période et décrivent l'embarras dans lequel les a placés cette abondance soudaine de gratitude qui a précédé l'obligation vaccinale.

« J'ai l'impression qu'on s'est acharné sur les soignants [...] Quand je vois le tribut qu'ont payé mes collègues... Parce qu'il y en a qui sont morts, il ne faut pas l'oublier. Ils n'avaient rien pour se protéger. Je l'ai vraiment vécu comme un acharnement. Je me dis qu'ils l'ont payé de leur vie. » (Infirmière au sein d'une association médico-sociale, 42 ans, 18 ans d'expérience)

« On était capable de nous applaudir puis de nous marcher dessus. Les applaudissements ça m'a toujours dérangé. Comment on a pu en arriver à un tel revirement de situation ? » (Infirmière puéricultrice, 44 ans, 22 ans d'expérience)

- L'obligation vaccinale, une logique stigmatisante.

A ce contexte de souffrance professionnelle marqué par des conditions d'exercice dégradées doublées de l'incompréhension dans laquelle les a plongés l'obligation vaccinale, s'ajoute la solitude provoquée par la difficulté à consentir à cette vaccination.

« Omerta totale. Grand conflit auprès de certains qui connaissent mes positions. Il y a eu une période, la première année, où l'on a pu discuter. Mais dès qu'une décision officielle a été prise, impossible. Les gens se rangent du côté de la position adoptée. » (Infirmier en soins palliatifs, 46 ans, 21 ans d'expérience)

- Le consentement des professionnels de santé.

Le consentement des professionnels de santé est un principe éthique fondamental des débats relatifs à l'obligation vaccinale contre la Covid-19. L'originalité de cette étude étant de traiter du consentement des soignants tandis qu'il est plus communément question de celui des patients inscrits dans un processus de soin..

« [Le consentement] C'est compliqué au quotidien [...] Comment on accueille ça ? De façon libre et éclairée comme devrait le faire tout médecin. Et moi j'aurais voulu qu'on tienne ce discours là avec moi pour la vaccination. » (Infirmière en soins palliatifs, 50 ans, 12 ans d'expérience)

- L'obligation vaccinale, un viol ?

La violence de l'obligation vaccinale a conduit les soignants que nous avons rencontrés à procéder à des analogies avec le viol.

« L'obligation vaccinale pour moi c'est un viol, on m'a violée. Je n'étais pas consentante, je suis désolée. » (Infirmière en soins à domicile, 60 ans, 38 ans d'expérience)

- La négation d'un rapport au corps singulièrement construit.

L'inconsidération du consentement s'apparente par ailleurs à la négation d'un rapport au corps singulier, construit par l'histoire de chacun.

« Cette violence peut réveiller des choses que les gens ont vécues et qui sont très graves. On dispose du corps de l'autre. Je ne comprends même pas qu'avec toute la réflexion que l'on a sur la [question des violences sexuelles], que ça n'ait pas traversé l'esprit

d'un seul homme au gouvernement. » (Orthophoniste, 48 ans, 27 ans d'expérience)

- La vaccination, une décision prise sous contraintes financières.

La suspension de salaire prévue par la loi relative à l'obligation vaccinale a été une variable majeure à prendre en compte dans le choix qu'ils ont eu à faire.

« A ce moment-là je me suis aussi sentie en insécurité personnelle, parce que je ne suis pas toute seule, parce que je suis mariée, j'ai un enfant, parce qu'on a un crédit et que toutes ces contingences-là m'ont fait me dégouter moi-même, en me disant : "mais du coup tu ne t'écoutes pas toi." » (Infirmière en soins palliatifs, 50 ans, 12 ans d'expérience)

La défiance renforcée dans le contexte de la Covid-19 :

- Le rejet de toute proposition de traitement.

Les enquêtés déplorent qu'il n'ait pas été davantage question, en amont de la vaccination, de chercher un traitement contre la Covid-19.

« Les rares personnes qui proposaient des pistes de traitement se sont vues moquées, salies, sans que l'on cherche au moins à les écouter [...] C'est quelque chose qui me trouble profondément [...] Pourquoi ne pas d'abord chercher à soigner plutôt que de vacciner des corps sains ? » (Infirmière en soins palliatifs, 50 ans, 12 ans d'expérience)

- Le débat confisqué.

Au rejet de toute proposition de traitement s'ajoutent des reproches relatifs au caractère non démocratique de l'obligation vaccinale qui n'ouvrait que peu d'espaces de parole.

« On a vu d'emblée le débat confisqué. Il y a une volonté manifeste de faire un choix politique : la contrainte, qui est contre-démocratique. Donc le doute s'empare et c'est logique que la confiance soit perdue puisqu'on a vu que la communication était impossible. » (Infirmier en soins palliatifs, 46 ans, 21 ans d'expérience)

LES MOTIFS SCIENTIFIQUES DE CETTE HÉSITATION VACCINALE

- Un vaccin arrivé trop rapidement.

L'un des motifs scientifiques de réticence à la vaccination contre la Covid-19 est relatif à la temporalité avec laquelle le vaccin est arrivé sur le marché.

« Le temps fait partie de l'expérience scientifique. J'ai trouvé malhonnête que dès janvier 2021 la vaccination soit ouverte au public [...] Je me suis dit que tous ceux qui acceptaient de se faire piquer étaient des cobayes, consentants mais pas éclairés. » (Orthophoniste, 48 ans, 27 ans d'expérience)

- Un vaccin qui ne correspond pas à la définition de ce qu'est un vaccin.

« Celui-ci pour moi ce n'est pas vraiment un vaccin. Le fait qu'on l'impose à toute la société déjà... Je trouve qu'on n'offre pas le choix » (Infirmière en soins palliatifs, 50 ans, 12 ans d'expérience)

- L'inefficacité de ce vaccin.

« Des collègues qui ont travaillé dans des services de réa' Covid nous expliquaient que durant la 2ème vague, elles ont eu majoritairement des personnes vaccinées. » (Infirmière puéricultrice, 44 ans, 22 ans d'expérience)

- La dangerosité de ce vaccin.

Les effets secondaires provoqués par la vaccination contribuent à renforcer leur défiance.

« Je veux des arguments scientifiques et pour le moment je ne les ai pas. La roulette russe pour les effets secondaires, je ne suis pas fan [...] On voit quand même beaucoup de choses qui nous interpellent. » (Infirmière en soins à domicile, 60 ans, 38 ans d'expérience)

- La science vaccinale n'existe pas.

Certains professionnels se sont montrés méfiants à l'égard même du principe de vaccination remettant ainsi en question la science vaccinale.

« Il n'y a toujours pas une chaire de vaccinologie qui pose un état des lieux scientifique exhaustif de ce que serait la science vaccinale. » (Infirmier en soins palliatifs, 46 ans, 21 ans d'expérience)

APRÈS L'ÉPREUVE DE LA VACCINATION

- Entre résignation et acceptation, résistance et résilience.

Au travers des difficultés rencontrées par les enquêtés dans ce processus vaccinal, s'exprime la façon dont ils ont dû apprendre à composer avec ce choix opéré malgré eux.

« Les choses sont ainsi et elles doivent être comme elles doivent être. [...] Je pense que j'ai composé, j'ai fait avec, et ça renforce encore plus ma philosophie de vie. » (Infirmière en soins palliatifs, 50 ans, 12 ans d'expérience)

- De la nécessité de questionner l'hésitation vaccinale sous le jour de l'éthique.

« Il y a plein de choses qui ont été faites depuis le début de la pandémie autour des cellules psychologiques. Mais moi ce n'est pas du psychologique dont j'ai besoin. C'est de ça, c'est de l'éthique. [...] Ce qui m'interroge aussi énormément c'est qu'à aucun moment dans les médias on ne soit venu poser la question sous le jour de l'éthique [...] » (Infirmière en soins palliatifs, 50 ans, 12 ans d'expérience)

DISCUSSION

« POURQUOI NOUS ? »

Les professionnels de santé rencontrés se sont parfois sentis décontenancés face à ce qu'ils ont ressenti comme une forme d'acharnement. Après avoir vécu des mois difficiles au début de la crise sanitaire, ils se sont vus surnommés « héros » avant de devoir faire face à l'obligation vaccinale. Aussitôt, il s'est agi de creuser les justifications d'une telle obligation.

Outre les principes éthiques de non malfeasance et de bienveillance largement mis en avant, s'est posée la question de savoir si au regard des choix politiques de santé qui étaient menés, certaines professions seraient plus faciles à « contraindre » que d'autres. Et pour cause : depuis les années 1970, les politiques vaccinales sont davantage axées sur la recommandation que sur l'obligation. Une seule exception fut toutefois faite en l'espace de 50 ans : en 1991, obligation est faite aux soignants et étudiants en santé de procéder à la vaccination contre l'hépatite B.

Ainsi, si l'obligation vaccinale contre la Covid-19 faite aux soignants en 2021 dans un contexte général de recommandation plus que d'obligation n'est pas inédite, elle souligne toutefois la profondeur des rapports historiques des professions soignantes à l'obligation vaccinale.

Plus globalement, cette souffrance professionnelle naît, entre autres, de l'introduction de nouvelles logiques managériales et budgétaires qui gagnent progressivement le secteur de la santé.

- Souffrance et perte de confiance en l'institution, vecteurs de l'hésitation vaccinale ?

La crise sanitaire survenue à la fin de l'année 2019 a ainsi révélé et exacerbé les difficultés déjà rencontrées par les soignants. L'obligation vaccinale qui en découle a pour de nombreux soignants été génératrice de souffrance. Il a semblé important de souligner la perte de confiance placée en l'institution qui a contribué à faire le lit de l'hésitation vaccinale des soignants. Cette dernière est donc ici considérée comme un processus, replaçant au cœur du phénomène le soignant, le rapport qu'il entretient avec sa profession et le contexte dans lequel il l'exerce.

LE CONSENTEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET VALEURS SOIGNANTES

L'obligation vaccinale faite aux soignants fut l'occasion de questionner, plus globalement, le libre-arbitre dont ils disposent au sein de leurs pratiques : qu'est-ce qu'adhérer à des protocoles de santé publique ? Le caractère obligatoire de la vaccination introduit également inéluctablement la question du consentement libre et éclairé, principe incontournable de l'éthique en santé.

- Démocratie sanitaire en temps de crise.

Cette réflexion intervient aux lendemains des 20 ans de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Cette loi dite « loi Kouchner » édifie le cadre de ce qui devait être l'ère de l'expansion de la démocratie sanitaire pour toutes et tous, faisant ainsi de la question du consentement libre et éclairé l'une de ses pierres angulaires. Deux décennies plus tard, la gestion de la pandémie de Covid-19 conduit à interroger les limites de la démocratie sanitaire. Plus particulièrement, l'obligation vaccinale qui en a découlée pour les professionnels de santé a mis en exergue la nécessité de penser plus avant la question du consentement dans un contexte de crise. Cette réflexion nous a conduit à nous demander si les professionnels de santé sont des usagers comme les autres.

- L'obligation vaccinale, un viol ?

C'est un résultat majeur de cette étude : les métaphores qui ont trait à la violence et à l'humiliation provoquée par cette obligation vaccinale sont pléthores. Bon nombre des personnels soignants rencontrés ont présenté la façon dont ils ont vécu l'obligation vaccinale en procédant à des analogies avec le viol. Analogies sitôt renforcées par l'évocation de cette intrusion non consentie. Mais que viole alors la vaccination ?

- Anachronisme d'un contexte moral.

La vaccination est une "médecine étatique collective" (Vignaud, 2019) dont l'efficacité repose sur le fait qu'elle doit être massive. De cette façon, quelle place le principe de la vaccination laisse-t-il au principe de consentement libre et éclairé porté individuellement ?

Faut-il considérer l'anachronisme entre le contexte moral dans lequel a été originellement pensé la vaccination, et le contexte moral dans lequel se déroule la campagne de vaccination contre la Covid-19 ? La vaccination peut-elle demeurer une mesure sanitaire plébiscitée de nos jours par les autorités publiques ?

UNE HÉSITATION VACCINALE QUI TRADUIT DES CONCEPTIONS DIFFÉRENTES DE LA SANTÉ

Nous avons rencontré des professionnels de santé qui nous ont fait part de façon sous-jacente de leur définition de la santé, au travers des valeurs soignantes qui les animent. Cette définition de la santé avait pour point commun de se référer à la sacralité de la santé naturellement conçue. Ce point permettait régulièrement d'introduire leur réticence à la vaccination en mettant en avant son artificialité.

- La vaccination est-elle contre nature ?

L'apparition des premières critiques à l'encontre de la vaccination est presque aussi vieille que les prémices de la vaccination. Dès la fin du XVIII^{ème} siècle, elle est perçue comme contre nature considérant que « tout ce qui vient de la nature est bon, et tout ce qui est artificiel est mauvais par essence. » (Vignaud, 2019). Par ailleurs, le fait même que la vaccination soit administrée à des organismes sains génère des réticences. En cela, la vaccination se situe entre le « préventif » et le « curatif » (Zielinska, 2021) ce qui contribue à rendre inacceptable les possibles effets secondaires qu'il peut générer. Cette interrogation permet d'introduire une réflexion quant au calcul bénéfices/ risques engagés par la vaccination. Comment appréhender alors le fait de se trouver souffrant des causes de cette inoculation tandis qu'initialement aucun trouble n'était déploré ?

- Santé naturelle et formations des soignants : des définitions du soin incompatibles ?

Aussitôt, il paraît pertinent d'interroger la formation des soignants ainsi que la place qui peut être faite à cette conception du soin durant leur formation mais également durant leur carrière de soignants. Comment ces soignants apprennent-ils à conjuguer avec différentes conceptions du soin ?

CONJUGUER AVEC LES INCERTITUDES DE LA MÉDECINE

L'irruption de la Covid-19 aura pour bon nombre d'entre nous symbolisé la prise de conscience de notre vulnérabilité ontologique de femmes et d'hommes mortels, marquée alors parfois de l'angoisse qu'une telle prise de conscience porte en elle. L'homme est mortel, et l'ultime duel mené par la médecine contre la mort est perdu.

- L'absence de culture de l'incertitude.

Au début de la pandémie, nous avons été frappés par l'incomplétude des savoirs médicaux : l'identification de la provenance du virus était et demeure difficile, nul ne sait précisément quels sont les symptômes de l'infection au Covid-19 ni quels en sont les conséquences à court et long terme ; enfin, il est bien peu aisé d'en déterminer un remède. Les incertitudes se trouvaient partout, à tous niveaux. Le monde entier était suspendu à l'évolution future de ce virus. C'est peut-être alors la leçon que nous aurions pu tirer de ces premiers mois de crise pandémique : apprendre à conjuguer avec les incertitudes de la médecine. Rétrospectivement, quelles leçons avons-nous tirées de cette torpeur qu'imposait tyranniquement toutes les incertitudes que le virus portait en lui à son arrivée ? Finalement, l'objectif « zéro Covid » fixé par le gouvernement s'est inscrit dans la continuité des illusions de la médecine. La difficulté à enrayer la pandémie a été vectrice de désillusions dont on peut émettre l'hypothèse qu'elles ont contribué aux réticences à l'égard de la vaccination contre la Covid-19.

- L'État hygiéniste.

Dans cette crise sanitaire, il est revenu à chaque État d'organiser la réponse à apporter à la pandémie. L'État français a ainsi assuré la résurgence de son fondement de l'action publique. Il a souvent été souligné au cours des entretiens que l'obligation vaccinale est apparue comme l'unique solution à plébisciter dans un système de santé qu'il est devenu usuel de qualifier de défaillant. Un tel constat conduit irrémédiablement à émettre l'hypothèse que si notre système de santé avait été en meilleure santé au moment de l'arrivée des premières grandes vagues épidémiques, les orientations politiques sanitaires auraient pu être différentes car le système

hospitalier aurait alors été capable d'absorber ces arrivées massives de malades de la Covid-19. La vaccination aurait ainsi été considérée différemment, n'apparaissant plus comme le quasi unique « remède » à la pandémie. En ce sens, l'obligation vaccinale apparaît comme une trahison de la promesse d'un système de santé efficient porté par un État providentiel.

CONCLUSION DE L'ÉTUDE

Les motifs de réticences des personnels soignants à la vaccination contre la Covid-19 rejoignent un certain nombre de controverses dont fait régulièrement l'objet la vaccination de manière générale. En ce sens, le vaccin contre la Covid-19 ne peut être décrit comme un vaccin singulier. Toutefois, peu nombreux sont les enquêtés qui se décrivent comme anti-vaccins. Nous soulignons alors l'importance du contexte dans lequel se déroule cette vaccination massive. Il s'agit ainsi d'insister sur le caractère construit de l'hésitation vaccinale appréhendée comme résultant d'un processus.

La perspective éthique engagée souligne qu'outre les principes de non nuisance et de consentement incontournables mis en lumière dans cette étude, l'hésitation vaccinale contre la Covid-19 met en lumière la nécessité de penser les incertitudes inhérentes à la médecine.

BIBLIOGRAPHIE

- Sfez M., & Fabry J. (2022). La loi Kouchner, 20 ans après... *Risques & Qualité*, (19)2, 73-76.
- Vignaud, L.H. et Salvadori, F. (2019). *Antivax. La résistance aux vaccins du XVIIIe à nos jours*. Vendémiaire.
- Zielinska, A. C. (2021). L'hésitation vaccinale en France dans le contexte de la Covid-19. Une perspective comparatiste. *Revue française d'éthique appliquée*, 11(1), 141-155.

**Rapport d'étude complet
à retrouver sur notre site
Internet : www.erebfc.fr**

